

Conseil d'Administration

Du 08/11/2022

Membres du conseil présents :

Christine Ambros, Etienne Berling, Michel Canon, Christelle Girardot, Laurent Harivel, Claude Isidore, Olivier Simon, Daniel Stévenin, Pierre Widmer.

Absents excusés :

Florence Datcharry-Sirven, Virginie Guibout-Pironneau, Corinne Martorello Carole Serrurier.

Invités excusés : Véronique Ruchon, Peggy Vieuilly.

Le Conseil du 08/11/2022 s'est tenu par visioconférence

Ordre du jour

L'Agenda de ce conseil comprendra

- 1/ Approbation du compte rendu du Conseil du 27/09/2022
- 2/ Préparation du programme 2023 et des prochains webinaires
- 3/ Préparation de l'AG le 24/11/2022 à 18h : Rapport d'activité, Rapport financier, Budget 2023
- 4/ Questions diverses

En préalable à l'ordre du jour, Corinne nous a annoncé qu'elle ne serait pas des nôtres ce soir. En fait, elle nous fait part d'un engagement pris de longue date bien avant le changement de celle du CA.

Corinne ne pouvant pas être présente nous annonce que Christelle GERARDOT sera parmi nous à ce Conseil : elle remplace Damien FONTERS pour le compte de la CNP Assurances. Certains d'entre nous la connaissent déjà : elle était une assidue des rencontres en présentiel.

Les membres présents du CA lui souhaitent la bienvenue. Christelle est ravie de faire partie de notre CA.

1/ Approbation du compte rendu du Conseil du 27/09/2022

Daniel rappelle que le compte rendu de la réunion du Conseil ayant déjà été approuvé le 27 septembre c'est déjà sur le site.

2/ Préparation des prochains webinaires et du programme 2023

a/ Préparation à la réalisation du programme 2023 de l'AFOPE

Pour faire suite à la réunion du 20 septembre Daniel rappelle qu'on s'était réuni en petit comité. On avait quand même rappelé un certain nombre de choses ne serait-ce que d'envoyer un questionnaire des sujets qu'on avait collectés. On n'a fait aucun compte rendu.

Daniel demande à Etienne, qui était prêt à envoyer effectivement le questionnaire dont il était question à ce moment-là, quand il pourra le faire ? Etienne a prévu de nous faire un retour dès que possible.

Postérieurement à la réunion du Conseil, Etienne nous a envoyé le 06/12/2022 le fichier préparatoire à la réalisation du programme 2023 (Voir ci joint le récapitulatif des thématiques souhaitées et celles pouvant faire l'objet d'un témoignage).

Etienne attend les retours le plus rapidement possible.

b/ Rencontres en Webinaire

a/ Rencontre en Webinaire : « Les enjeux de la Sobriété énergétique ».

Notre webinaire du 15 novembre nous a permis d'échanger sur les enjeux de la Sobriété énergétique à partir de 2 témoignages d'Harmonie Mutuelle et de La Française des Jeux. Il n'y a eu que 11 inscrits.

Quant aux prochains webinaires qui étaient planifiés sur le site ils sont à jour mais Daniel dit qu'il n'a eu aucune nouvelle de personne.

De ce fait Claude va demander à celles et ceux qui préparent un séminaire de communiquer au plus tôt le lien de connexion ; il préfère communiquer au plus grand nombre de son entreprise.

Laurent pense que dans notre fonctionnement il faudrait absolument qu'à partir d'un moment on communique la date ; il faudrait que le Teams existe tout de suite car ce n'est pas confortable. Il a plusieurs collaborateurs qui participent beaucoup à chaque REX et qui en sont d'ailleurs contents. Ils le relancent une semaine à l'avance car ils n'ont pas encore le lien pour savoir s'il est maintenu. Ils sont néanmoins frustrés car ils pensent que ce n'est toujours pas maintenu à chaque fois.

Claude dit qu'il faut l'inscrire comme une évolution du process dès lors que les intervenants et les animateurs s'engagent à le fournir le plus tôt possible. Daniel va faire un mail de relance à ce sujet.

Christelle veut bien aussi le lien car ça va intéresser CNP Assurances dans le cadre de leur aménagement dans le quartier d'Issy-les-Moulineaux. La maintenance de chez CNP en sera très intéressée par cette thématique.

b/ Rencontre en Webinaire : « Restitution : Enquête sur l'avenir des organisations ».

Notre webinaire du 14 décembre aura lieu en présentiel. Il sera animé en partenariat avec France Processus. Nous ferons un retour de l'enquête réalisée en commun sur l'avenir des organisations.

c/ Rencontres (en Webinaire) en 2023

- Côté Agirc Arrco Claude pense qu'il pourrait porter en 2023 un sujet sur le *Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)* et d'autres idées.
- PIERRE FABRE a proposé un Retour d'expérience suite au lancement d'une démarche de veille RH (pas avant mai/juin 2023).
- Laurent serait intéressé par un sujet que ça peut inspirer. Ils sont en train de vivre une transformation pilotée par ses équipes et voir comment les directions organisations doivent se transformer.
Si on avait des Retours d'expériences Laurent pourrait témoigner lui aussi.
- Le rôle des organisateurs va évoluer ; les PMO vont avoir « demain » un travail différent. Cela peut en faire un sujet.
- De même la fonction organisation évolue dans une entreprise qui se transforme en modèle d'AG.

Pour Claude le programme de 2023 est encore loin au stade de l'ébauche. Il faudrait qu'on pense au moins avoir rapidement nos prochaines rencontres de janvier voire de février. Claude va voir de son côté le sujet sur les PMO en janvier et travailler sur le programme globalement.

Au programme 2023 les seules choses qui sont mises sur le site sont « Lean et agilité », « Data Mining » qui étaient prévues en 2022 sont reportées en début 2023. Tout cela est encore à monter.

Claude propose de caler une date pour déjà travailler sur le programme 2023 à partir du questionnaire et ses résultats, et fixer cette rencontre en début décembre.
Pour Etienne c'est envisageable.

Christelle a déjà une idée pour 2023. Elle fera une proposition sur le Flex Office à partir de début décembre. Elle s'est proposée pour voir qui pourrait chez CNP Assurances faire un REX sur le Flex Office mais plutôt au 2^{ème} semestre. Ils ont un peu de recul. C'est un sujet qui peut présenter la démarche d'accompagnement du changement et puis faire un REX sur le Flex.

Claude propose le lundi 5 décembre pour commencer à phosphorer sur le calendrier 2023.

Pour Etienne, il peut faire un retour sur l'aspect organisationnel de la dextérité digitale dans une entreprise.

3/Préparation de l'AG le 24/11/2022 à 18h : Rapport d'activité, Rapport financier, Budget 2023

Michel présentera lors de l'AG le 24 novembre le Rapport d'activité et le Rapport financier pour prévoir le budget 2023, la fixation du montant des cotisations 2023 et de parler des candidatures pour le prochain CA ainsi que de la situation des adhésions.

Dans le temps qui nous est imparti il propose de commencer par le bilan financier de l'Afope et ensuite du Budget 2023 (voit PJ).

Bilan financier en 2022 et Budget 2023

Cotisations

Au niveau des ressources en cotisations on a encaissé **28 650 €**. On propose un montant de de **28 000€** pour l'année 2023.

Frais de fonctionnement

En ce qui concerne les frais de fonctionnement en 2023 ils seront supérieurs à 2022. Quant au nombre d'adhérents on aura plus ou moins d'adhérents. Pour votre information on aura déjà une ancienne adhérente, Marine BEZOND, qui va nous rejoindre dès maintenant. Par contre U Enseigne nous a fait part de sa décision de quitter l'Afope.

Concernant les frais de fonctionnement en 2022 on a dépensé **4 915€**. Ayant fait des économies nous avons fixé au budget 2023 les frais de fonctionnement à un montant de **4 450€**.

Frais liés aux activités

Quant à l'amélioration du site (et Outils web) nous avons prévu un montant de **1 500€**.

Convention 2023

En réponse à la question de Christelle pour savoir comment réduire le déficit lié à la Convention Michel précise que l'on a encore heureusement des ressources que nous avons accumulées pour assurer les dépenses à venir. Aujourd'hui il nous reste une réserve de l'ordre de **270 000€**.

Laurent rappelle qu'on a été plus qu'économe ; c'est pour cela qu'on s'est permis cette Convention. En fait il faut dire aussi que tous les ans on avait l'habitude de faire une Convention.

Pendant 3 ans on n'a pas pu en réaliser une, le coût était d'environ **18 000/20 000€** en général. Finalement cette fois ci grâce aux économies que l'on a pu faire dans nos dépenses de fonctionnement le déficit a été de l'ordre de **35 000€**, et non pas de la totalité du coût de la Convention (**47 000€**) que cette année l'Afope a pris à sa charge en totalité.

On s'en est pas mal sorti quand même.

A la demande de Christelle quant à l'objet de la Convention, Laurent explique que l'on a voulu faire quelque chose d'assez innovant qui marque les esprits.

On a été dans un lieu à La Villette permettant des séances d'atelier. On a été vraiment dans le cœur du métier d'organisateur avec des ateliers l'après-midi en présentiel.

Après avoir parcouru, le matin au sein de La Villette, les lieux guidés par la responsable des expositions, l'après-midi on a été dans un lieu d'inspiration. Nous étions 55 présents en tout ; cela a été une belle réussite.

Pour les adhérents cela a permis de refaire un moment de partage et de rencontres physiques après 2 ans de sobriété ; et puis surtout cela a permis de revivre des expériences qu'on ne pouvait pas faire en Webinaire. Dans les ateliers de l'après-midi on a été vraiment sur une pratique de partage de bonnes pratiques des organisateurs sur les ateliers de prestation, de management visuel qu'on n'avait pas pu faire à distance. Et on a eu un moment de convivialité.

La question de Christelle est en lien avec l'idée de refaire en 2023 un événement.

Il est prévu un Budget de **40 000€ en 2023**.

Il sera examiné la possibilité de revenir au modèle précédent en faisant participer les inscrits au coût de la Convention 2023 ; pour avoir une recette qui correspondrait à une participation. Tout le monde est d'accord sur le principe de continuer comme on le faisant précédemment à faire participer financièrement les participants.

Pour Pierre concernant la question de Christelle ; si l'objectif c'est d'attirer du monde, le fait de faire un modèle payant ça peut jouer dans deux sens :

- un modèle gratuit intuitivement ça facilite
- le fait de faire venir des gens quand c'est gratuit ils n'en accordent pas de valeur.

Claude pense qu'il peut y avoir un entre-deux. En prévoyant de mettre un montant de **40 000€** cela nous donne une base de départ pour construire autour de ça. On le faisait souvent sauf depuis qu'on a eu le coronavirus.

Journée annuelle thématique

Les dépenses étaient en-dessous de 3 000€. Le format c'était un sujet bien déterminé qui était décidé par le CA : un sujet qui était différent d'une Convention mais qui permettait d'aborder d'autres sujets. Cela permettait aussi d'aller en province pour aller dans des lieux de nos entreprises adhérentes.

Les frais étant moins importants, on la faisait souvent et on avait de bons résultats et de nombreux participants.

Il est décidé de garder cette ligne budgétaire à **3 000€** et on verra si on la consomme ou pas. On aura cette réserve et on verra surtout la dynamique du 1^{er} semestre et si on sera en capacité de le faire.

Les rencontres de l'Afope

Le programme de ces rencontres se construit à partir des sujets qui intéressent nos membres, en faisant appel à ceux qui souhaitent témoigner sur ces sujets.

Chaque mois l'Afope invite ses adhérents à échanger sur un thème

Les frais de fonctionnement en présentiel étaient d'environ **5 000 €/an**. On peut penser que l'on ne reviendra jamais à 100% en présentiel ; on fera du présentiel et du distanciel. Il est décidé de prévoir un budget de **3 000€**.

Selon Etienne dans la tendance actuelle on va très clairement vers de grandes réunions qui se feront alternativement en présentiel et en distanciel. Chez Etienne (la Caisse des Dépôts) les salles au 15 Quai sont déjà équipées pour les plus grandes Videos en présentiel. Pour les grandes réunions il faudra qu'on réserve.

Tarif des cotisations pour 2023

Lors de sa réunion du 20 octobre 2022 il a été décidé de ne pas modifier le tarif des cotisations pour 2023.

4/ Questions diverses

Partenariat avec France Processus

Depuis la réunion de juin 2022 on a dit qu'on acceptait de signer la convention entre France Processus et l'Afope et à ce jour elle n'est toujours pas signée de notre part ; elle est signée par France Processus. Claude est d'accord pour la signer.

Renouvellement de notre Marque afope (inpi : institut national de la propriété industrielle)

Pour votre information, notre Marque étant sur le point d'expirer en fait le 13 novembre 2022, j'ai demandé en tant que représentant de l'Afope le renouvellement de notre **Marque** le 31 octobre 2022, pour la période allant du 14 novembre 2022 au 13 novembre 2032.

Les honoraires s'élèvent à 290€ (pour les 10 ans).

PS : je me suis rendu sur place à l'UNPI le 31 octobre 2022.

5/ Planning du prochain conseil

Le CA se tiendra le 13 décembre 2022.

L'agenda de ce conseil comprendra :

- 1 - Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil du 8 novembre 2022
- 2 - Election du bureau : Président (e), Vice-président (e) s, Délégué général
- 3 - Préparation des prochains webinaires
- 4 - Préparation du programme 2023
- 5 - Questions diverses

6/ Planning des conseils et rencontres pour l'année 2022

Date proposée pour le dernier CA de 2022

- 13 décembre 17h.

L'Assemblée Générale 2022 s'est déroulé le jeudi 24 novembre à 18h.

Le Secrétaire
Michel Canon

/La Présidente
Claude Isidore